REUNION DE LA COMMISSION REGIONALE D'ARBITRAGE

02 juillet 2025 à 20h00 en visioconférence

Présents:

Président: Yohan DECLOMESNIL

Alexandra BURRUS Françoise LAPICQUE

Marc FRIANT Alain PERRON

Excusés:

Isabelle FRIRY Corinne STOFFEL

Absents:

Jean-Emmanuel LEGRY

$\Diamond\Diamond\Diamond\Diamond\Diamond\Diamond\Diamond\Diamond\Diamond\Diamond\Diamond\Diamond$

Le Président, Yohan DECLOMESNIL, ouvre la séance à 20h00 en remerciant les participants de leur présence et de tout le travail accompli durant cette saison 2024-2025.

Point 1 - Bilan de la saison 2024-2025

Désignations des Clubs JA

Les désignations des clubs JA ont été respectées dans son ensemble. Sur la saison 2024-2025, 419 rencontres ont été juge-arbitrées par un JA1 neutre. 264 clubs initialement désignés ont effectué leur prestation contre 139 provenant d'un autre club voisin en remplacement du club initialement désigné, soit en pourcentage 63% contre 33%. 16 amendes envoyées sur la saison pour obligation non respectée (4%).

Désignations des cadres sur nos épreuves de prestige

150 arbitres ont été désignés par la Ligue pour officier sur les différentes compétitions régionales de prestiges ou nationales / internationales.

26 JA et 61 adjoints ont assuré le déroulement de nos compétitions régionales.



Ligue du Grand Est de Tennis de Table

Maison Régionale des Sports, 13 rue Jean Moulin – CS 70001 – 54510 TOMBLAINE téléphone : 03.83.18.87.87 - adresse mél : contact@lgett.fr - site internet : www.lgett.fr

Colloque des cadres de l'arbitrage

Voici le nombre de participants pour les différents colloques :

	Schirrhein	Tomblaine	Troyes
Nombre de participants	19	63 (présentiel)	25
		81 (visio)	

Point 2 - Préparation de la saison 2025-2026

Désignations des clubs JA

Une communication sera envoyée prochainement aux clubs avec un rappel sur leurs obligations et un formulaire sur leur désidérata. Un autre courrier sera également envoyé à tous les cadres qui ne sont soumis à aucune obligation au travers de leur club et qui souhaitent effectuer des prestations en JA1. Ces personnes doivent se rapprocher de leur club afin d'émettre une demande vers la Ligue.

Désignations des arbitres

L'appel à candidature en arbitrage sur les épreuves régionales de fin d'année ou nationales / internationales (Internationaux Jeunes du Grand Est et 4ème tour du Critérium Fédéral Nationale 1 à Pont-à-Mousson) seront envoyé courant juillet et les désidératas seront à nous retourner pour octobre et ceux des compétitions se déroulant sur la seconde phase seront à nous retourner pour janvier 2026. Les convocations officielles devront être envoyées à minima 1 mois avant l'épreuve. La liste des cadres désignés ou ceux sur liste d'attente ou non retenus sera communiquée une fois les désignations effectuées et sera consultable depuis le site Internet de la Ligue.

Désignations des JA2/JA3

Le nombre de juges-arbitres par épreuve semble cohérent avec la réalité du terrain. Pas d'adaptation majeure à prévoir pour cette saison.

L'appel à candidature sera envoyé aux juges-arbitres courant juillet.

Formation continue

Plusieurs dates sur le colloque ont été ajoutées au calendrier sur le même principe que la saison précédente :

- Samedi 13 septembre 2025 à Ingersheim à 10h00 (accueil dès 09h30)
- Dimanche 14 septembre 2025 à Etrepigny à 10h00 (accueil dès 09h30)
- Vendredi 19 septembre 2025 à Tombaine à 19h00 (accueil dès 18h30)



Ligue du Grand Est de Tennis de Table

Maison Régionale des Sports, 13 rue Jean Moulin — CS 70001 — 54510 TOMBLAINE téléphone : 03.83.18.87.87 - adresse mél : contact@lgett.fr - site internet : www.lgett.fr

Voici l'ordre du jour de ce colloque :

- Accueil
- Désignation des cadres de l'arbitrage
 - Arbitres
 - Juges-arbitres
- La formation
 - o Bilan général de la saison 2024-2025
 - o Programme de la saison 2025-2026
 - o La formation continue
 - o Remise de diplômes aux nouveaux cadres de l'arbitrage
- Les modifications des règles et règlements
- Informations sur l'arbitrage et le juge-arbitrage sur des thèmes bien spécifiques
- Séance de travail collective sur les règlements d'arbitre et de juge arbitre
- Réponses aux questions des participants

Un courrier sera adressé à tous les cadres de l'arbitrage courant juillet contenant :

- Les désidératas AR, JA1
- Les désidératas JA2, JA3
- L'invitation au colloque

Concernant la liste des cadres de l'arbitrage, cette dernière sera très prochainement remise à jour suite aux mutations. Pour rappel, cette liste est disponible sur le site de la Ligue dans la rubrique « Cadres de l'arbitrage » du menu « Arbitrage ».

Pour rappel, ce fichier contient le statut de chaque cadre de l'arbitrage :

- Actif : après participation au colloque de la saison en cours
- Inactivité 1ère année : suite à une absence au colloque de la saison en cours
- Inactivité 2ème année : suite à une absence au colloque depuis la saison précédente
- Inactivité 3ème année : suite à une absence au colloque depuis les 2 dernières saisons
- Inactif : cadre à sortir des listes des actifs. Devra repasser la formation complète

Seules les personnes actives ou considérées comme inactives 1ère, 2ème ou 3ème année peuvent officier

Les personnes considérées comme inactives ne peuvent plus officier, y compris pour le compte de leur club

Les personnes participant aux colloques en septembre prochain repasseront donc en statut « actif ».

Par ailleurs et pour rappel, la prestation d'un arbitre sur nos compétitions régionales de prestige ou compétitions nationales et internationales organisées par la LGETT (Internationaux Jeunes du Grand Est et 4ème tour du Critérium Fédéral Nationale 1) sera comptabilisée pour la saison prochaine dans le processus de la formation continue.



Ligue du Grand Est de Tennis de Table

Maison Régionale des Sports, 13 rue Jean Moulin – CS 70001 – 54510 TOMBLAINE **GETT** téléphone : 03.83.18.87.87 - adresse mél : contact@lgett.fr - site internet : www.lgett.fr

Réunion CFA / CFEF

Pour information, une réunion CFA / CFEF sera organisée en septembre 2025 où les présidents des CRA et responsables des CREF arbitrage sont cordialement invités pour préparer au mieux la saison / olympiade.

Réunion de discussions ouvertes

Par ailleurs, Yohan Declomesnil souhaiterait mettre en place avec l'aide de Françoise Lapicque (présidente de la CSR) plusieurs « réunions » sur la saison en visio, ouvertes à tous les licenciés pour discuter ouvertement sur certains sujets ou répondre aux interrogations des clubs en matière de règlements, d'arbitrage sur nos diverses compétitions. Une date sera prochainement fixée en octobre pour la première séance.

Point 3 - Divers

❖ GIRPE v2

Une nouvelle version est à présent sortie et semble bien plus stable que la précédente. Nous ferons donc des formations en ce début de saison en visio pour celles et ceux qui le souhaitent. Si certaines personnes souhaitent assurer ce genre de formation, elles seront les bienvenues (pas besoin d'être formateur pour cela).

Nouvelles gradées

2 cadres de l'arbitrage ont obtenu un nouveau grade : Céline L'Hôtel de Verdun ayant obtenu son diplôme d'Arbitre National (AN) et Tamara Parmentelat de Nancy Jarville qui est à présent Gold Badge (plus haut grade au monde rassemblant une trentaine de personnes).

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, le président de la Commission Régionale d'Arbitrage, Yohan DECLOMESNIL, termine la réunion à 22h00 en remerciant tous les membres de sa Commission, les formateurs et autres participants pour le travail accompli sur la saison 2024-2025.

Yohan DECLOMESNIL

- Seclomesnil